



CONSEIL D'ETABLISSEMENT

EXTRAORDINAIRE

N° 1 du 30-08-2021

Année scolaire : 2021 -2022

PV du Conseil d'établissement du 30-08-2021

Début de séance	17h
Levée de séance	18h15
Lieu	Visioconférence
Désignation du secrétaire de séance	Mme GARDETTE, assistante de direction du proviseur

Membres Présents	
M. François Cuilhé	Chef d'Etablissement – Président
M. Jérôme Degrave	Proviseur Adjoint
M. Yann Gosselin	Directeur de l'Ecole Primaire
M. Morad Dahmane	Directeur Administratif et Financier
Mme Allissa Bouhriz	CPE
Mme Evy Yammine	Représentant le COCAC
M. Emmanuel Pilard	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Mme Fouja Mendonca	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Mme Valérie Pakhomoff	Représentante élue des personnels A.T.S.S. (Sup.)
Mme Aurélie Gabert	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Emmanuelle Hajjar	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Saida Askri	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Hada Clément	Représentante élue des Parents d'élèves



Mme Valérie Boscherel	Déléguée permanente du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'Elèves
M. Omar Askar	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'Elèves
Mme Elena Torrijos	Conseiller des Français de l'étranger
M. Guillaume Salha	Conseiller des Français de l'étranger

Membres Excusés	
M. Hadrien Laroche	Conseiller de Coopération d'action culturelle près l'Ambassade de France au Qatar
M. Emmanuel Pilard	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Mme Viviane Carpin	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
M. Titouan Nougue	Représentant élu des délégués des élèves
M. Mark Aoun	Représentant élu des délégués des élèves

Le secrétariat est assuré par Mme Gardette (assistante du proviseur).

Le proviseur demande aux membres du conseil de valider l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité :

- 1) Validation du protocole sanitaire modifié par la commission Hygiène et sécurité de la communauté scolaire
- 2) Présentation des modalités de rentrée
- 3) Mise en place des cours de théologie

1 /Validation du protocole sanitaire modifié par la commission Hygiène et sécurité de la communauté scolaire

Le CHS s'est réuni le 30 Août 2021 pour prendre en compte les nouvelles mesures du Ministère.

Voici les changements :

- Primaire :
 - Port du masque obligatoire à partir du CP
 - Infirmerie : les élèves ne peuvent pas se déplacer seuls. Ce sont les infirmières qui se déplacent ou un AED.
 - Si un retour au domicile est nécessaire, ce sont les parents qui viennent chercher l'enfant.



- Si absence de plus de 2 jours sur du temps présentiel, un certificat de non-contagion devra être fourni.

- Secondaire :

- Le lieu de désinfection change : ce sera désormais dans le couloir entre la vie scolaire et l'amphithéâtre.
- Durée des cours : 50 min et 10 min de pause

Questions :

- 1) Serait-il possible d'intégrer un dépistage par test antigénique à l'infirmerie ?

Il n'y a aucune disposition du Ministère concernant les élèves à ce sujet. Les infirmières sont formées pour tester le personnel.

Rappel : L'ensemble du personnel sera testé samedi 5 septembre à la demande du MOPH.

- 2) Un élève cas contact testé négatif doit faire une quarantaine de 15 jours ?

Le risque de contagion existe car il y a du brassage.

- 3) Peut-on éviter ces brassages ?

Le brassage existe en effet pour les élèves de la section internationale au primaire. Et au niveau du secondaire pour les cours de langues vivantes, de spécialités au lycée, et d'options facultatives. Toutefois toutes les précautions sont prises : lavage des mains, distanciation...

Vote à l'unanimité

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 13

2/ Présentation des modalités de la rentrée :

Rappel des règles à appliquer :

- 50% maximum de la capacité maximum d'accueil de l'établissement
- 15 par groupe maximum
- 1,50 m entre chaque enfant

A ce jour :1694 inscrits, et les élèves sont 25 par classe en moyenne.

Tous les élèves ont effectué leur rentrée à 50% c'est à dire 3 jours de présentiel et 2 jours à distance.

Primaire : les fratries ont été prises en compte lors de la constitution des groupes A et B.

Secondaire : présentiel en journée complète.

Les élèves changent de salle pour certaines matières (arts plastiques, technologie, TP, musique, EPS).

Se pose la question de la pause méridienne pour les collégiens :

Elle sera de 2h de 13h à 15h à l'extérieur de l'établissement.



La Direction indique que la demi-pension n'est pas réalisable en salle car il faudrait recruter. M. Askar indique que le CG a proposé de recruter des AED pour effectuer les surveillances et de réduire à 1h cette pause.

Les parents d'élèves sont rassurés sur le fait que tous les élèves sortent à 13h ce qui évite des allers-retours.

3/ Enseignement de la théologie

Le Ministère impose aux écoles privées et publiques de proposer aux élèves musulmans et/ou originaires de pays arabe des cours de théologie.

Le Lycée a fait une demande de dérogation au Ministère qui lui a été refusée.

Un questionnaire sera envoyé aux parents pour pouvoir recenser le nombre d'élèves concernés. Les parents n'ont pas l'obligation d'inscrire leurs enfants.

Un professeur d'arabe fera cet enseignement pour le secondaire (10h), et un autre pour le primaire (18h).

Le Comité de Gestion a créé un poste supplémentaire à la demande de M. Cuilhé.

4/ Vacances de Noël :

Il est question de fermer toutes les écoles du 30 novembre au 18 décembre.

La question est de savoir si le distanciel pourra être organisé pendant cette période.